



COMMUNE DE DURMENACH

PLAN D'OCCUPATION DES SOLS

4) Emplacements Réservés

COMMUNE DE DURMENACH

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

MODIFICATIONS 2009

ELARGISSEMENT DE L'EMPLACEMENT RESERVE N°13

L'emplacement réservé n° 13 , d'une largeur de 8 mètres, était destiné à la desserte du site NAa jouxtant le RD 9 bis dans le POS initial.

Afin de renforcer le traitement paysager de qualité de la voie, la largeur de l'emplacement réservé n° 13 est porté à **10 mètres** contre 8 mètres dans le POS modifié en 2003.

N°	DESIGNATION	BENEFICIAIRE	SURFACE EN ARES
1	Voie d'accès aux zones NA Largeur 7 mètres	Commune	5
2			2
3			4
4	Voie d'accès aux zones NAa Largeur 7 mètres	Commune	4
5			4
6			2
7			4
8			5
9	Elargissement et rectifications de rues	Commune	
10			
11			
12			
13	La largeur de l'emplacement réservé n° 13 est portée à 10 mètres.	Commune	13
14	Création d'une liaison cyclable/piétonne, largeur 3 mètres ² , reliant la rue du chemin de fer à la rue du château (Modif. 2003).	Commune	8